

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 9 mai 2020

### **Coronavirus Covid 19 : ouverture d'un centre de dépistage au Parlement européen, sur prescription médicale, dès le 11 mai**

Un centre de dépistage massif, pouvant accueillir jusqu'à 2000 personnes par jour va ouvrir ses portes à compter du 11 mai au Parlement européen.

L'ouverture de ce centre s'inscrit pleinement dans les trois axes retenus par le Premier ministre pour le déconfinement progressif : protéger, tester, isoler.

Dans ce contexte de crise sanitaire mondiale, le Parlement européen a souhaité proposer un appui aux autorités françaises. La mise à disposition gratuite d'un espace dédié au sein du bâtiment Louise Weiss par le Parlement européen a permis d'installer un centre de dépistage COVID 19 au bénéfice des habitants du Bas-Rhin et notamment de ceux de l'Eurométropole, dans le cadre du démarrage de la phase de déconfinement.

Ce projet a été conçu et mis en œuvre par les services de la préfecture et l'agence régionale de santé avec le concours de la Ville de Strasbourg et du Parlement européen.

En pratique :

Seules les personnes asymptomatiques, identifiées par l'assurance maladie ou la médecine de ville comme cas contacts seront accueillis, exclusivement sur prescription et rendez-vous, pour un dépistage virologique.

Quatre laboratoires partenaires, Biogroup, Barraud, Bio67 et Biola, sont chargés des prélèvements. Le site du Parlement constitue un des maillons de l'offre de dépistage bas-rhinoise, constituée des laboratoires des établissements hospitaliers, du laboratoire du Conseil départemental du Bas-Rhin et de 73 laboratoires privés (prélèvement sur site, en drive ou par des équipes mobiles).

### **Contacts presse**

Préfecture du Bas-Rhin : Aurélie Contrecivile  
Tél : 06 73 85 16 45  
Mél : [aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr](mailto:aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr)

Parlement européen : Luis Martinez Guillen  
Tél : +33-388172380  
Mél : [luis.martinezguillen@europarl.europa.eu](mailto:luis.martinezguillen@europarl.europa.eu)

Ville de Strasbourg : Ariane Laffon  
Tél : 06 80 62 66 64  
Mél : [ariane.laffon@strasbourg.eu](mailto:ariane.laffon@strasbourg.eu)

Agence régionale de santé Grand Est :  
Mél : [ars-grandest-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-presse@ars.sante.fr)

Un protocole sanitaire strict a été réalisé afin de garantir des conditions sanitaires optimales. Au sein du bâtiment Louise Weiss du Parlement européen, un circuit a été mis en place permettant de respecter les mesures barrière et d'empêcher le croisement entre le personnel du Parlement européen et le public du centre de dépistage. 21 boxes ont été aménagés pour les prélèvements.

L'accueil et l'orientation du public sont assurés par le service départemental d'incendie et de secours du Bas-Rhin.

Cette opération est un exemple de partenariat concret entre l'institution européenne qu'est le parlement et les pouvoirs publics locaux.

## Contacts presse

Préfecture du Bas-Rhin : Aurélie Contrecivile  
Tél : 06 73 85 16 45  
Mél : [aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr](mailto:aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr)

Parlement européen : Luis Martinez Guillen  
Tél : [+33-388172380](tel:+33-388172380)  
Mél : [luis.martinezguillen@europarl.europa.eu](mailto:luis.martinezguillen@europarl.europa.eu)

Ville de Strasbourg : Ariane Laffon  
Tél : 06 80 62 66 64  
Mél : [ariane.laffon@strasbourg.eu](mailto:ariane.laffon@strasbourg.eu)

Agence régionale de santé Grand Est :  
Mél : [ars-grandest-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-presse@ars.sante.fr)